

**Procès-verbal de la séance du Conseil Intercommunal de l'ARO
tenue le jeudi 14 décembre 2006 à la cafétéria du centre sportif à
Oron-la-Ville**

Madame Danielle Richard, présidente, ouvre la séance à 20h15, excuse Mme Sylviane Klein, préfète. Elle salue les 13 délégués présents, excuse les communes de Bussigny, Les Cullayes et Mézières et souhaite une cordiale bienvenue à toutes les personnes présentes.

L'ordre du jour proposé sera suivi sans modification :

1. Ouverture - Assermentation
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 28.09.2006
3. Préavis No 3-2006 sur le toilettage des statuts ARO 2000 et rapport de la commission
4. L'ARO demain ? propositions du Comité de Direction
5. Mise au concours du poste de secrétaire général – informations du Comité de Direction
6. Sécurité sur les chantiers – enquête auprès des communes
7. Projet LAJE – propositions du Comité de Direction
8. Divers et propositions individuelles.

1. Ouverture - Assermentation

La présidente de la séance procède à l'assermentation d'un délégué :
- Monsieur Cédric Matthey, Commune de Servion.

L'ordre du jour est adopté et sera suivi tel qu'indiqué dans la convocation.
L'assemblée peut légalement délibérer.

2. Adoption du PV de la séance du 28.09.06

La lecture n'est pas demandée, le procès-verbal de la séance du 28.09.06 est accepté (1 abstention).

3. Préavis No 3-2006 sur le toilettage des statuts ARO 2000 et rapport de la commission

Lecture du rapport de la commission par son rapporteur Monsieur Marc Ducret de Peney-le-Jorat.

Pas de question de la part des délégués, la présidente propose de passer au vote, la modification des statuts est acceptée à l'unanimité ainsi que le rapport de la commission chargée d'étudier ce toilettage.

4. L'ARO demain ? propositions du Comité de Direction

Le président du Comité de Direction présente le document et la marche à suivre. Le Comité s'est penché sur l'avenir de l'ARO sur la base du nouveau découpage et du changement de l'état des membres.

L'ARO aujourd'hui c'est 16 communes = 8197 habitants env., composition valable jusqu'à fin 2007.

Lavaux n'est pas organisé en région, intérêt du point de vue LDER.

Redéfinition du périmètre de gestion des déchets.

Accueil des jeunes ?

Intérêt et synergie ARO : communes démissionnaires – communes intéressées.

Vision à long terme : communes fribourgeoises ?

Amorce de discussion CERO – ARO enjeu important – discussion.

M. Ducret, Peney-le-Jorat informe d'ores et déjà le Comité de Direction que, dans sa séance du 11.12.06, sa commune a décidé de sortir de l'ARO au 31.12.07.

M. Ducret fait part au comité de son inquiétude à propos des questions que se pose le comité. Il pense qu'il faudrait réunir les communes et construire ensemble quelque chose, nouvelle association à construire (nouvelle entité). Réfléchir à ce que peut faire une nouvelle association, faire le deuil de ce qui a été.

Ph. Modoux relève qu'il n'y a pas encore de contacts, que nous en sommes au stade de l'élaboration d'une stratégie.

J.-C. Serex : il est important de s'appuyer sur ce qui existe, mais avec une vision plus large, période charnière.

M. Ducret revient sur la question du remplacement de M. Dapples, dangereux de remplacer le secrétaire général avant de se poser la question : qui ? pour quelles tâches ! On aurait dû faire un travail de réflexion antérieur au remplacement...

M. Ducret remercie M. Dapples pour son travail et souligne que ses réflexions ne sont pas pour minimiser le travail accompli ou à accomplir.

Intégrer les communes avant d'avoir défini la tâche à accomplir, idée à partager en premier lieu.

J.-C. Serex : le Comité de Direction est sensible à ces remarques, la période est importante et délicate, mais il faut continuer à gérer au mieux les intérêts des communes-membres avec bien évidemment une vision de l'avenir.

L'engagement d'un remplaçant est important :

1. pour continuer
2. pour l'ouverture, si on veut aller plus loin, il faut des forces nouvelles.

S. Robert : il est bien clair qu'en 2007 on continue l'ARO actuelle, mais il faut en plus prospecter et cela ne peut se faire qu'avec un nouveau secrétaire général.

J.-C. Serex remercie pour ces propositions et est persuadé qu'il faut procéder par étape et ouvrir la discussion.

M. Ducret : nous ne sommes pas assez forts pour attirer les communes extérieures c'est pourquoi il est nécessaire de se poser la question : Qu'est-ce qu'on va faire ensemble ?

J.-C. Serex note qu'il est important de faire vivre l'ARO jusqu'à fin décembre 2007, mais dans la réflexion ne pas oublier la vision d'avenir. Le CD actuel a mission de prendre des contacts pour l'avenir de l'ARO.

Ph. Taillens soutient les visions de M. Ducret et de S. Robert :

1. priorité à assurer la succession
2. aller vers les communes et dire ce que l'on fait, mais poser la question : qu'est-ce qu'on peut faire ensemble ?

R. Dapples : ARO demain ? elle se doit de répondre à beaucoup d'autres questions, faire inventaire et balayage pour essayer de recenser tous les domaines sur lesquels on peut travailler ensemble. Chercher d'autres idées. Légitimer les idées, esquisser avec vous une certaine stratégie.

M. Ducret est choqué. R. Dapples est nommé par un exécutif pour la gestion. Le stade développé appartient aux politiques, engager quelqu'un qui ferait le travail des syndicats, des politiques ? en premier il faut l'entité politique.

Ph. Modoux : il est bien clair et tout le monde a compris que le secrétaire général est sous les ordres du Comité de Direction. Dans le cadre de l'association, le Comité de Direction ne peut pas tout faire, tâche est donnée au secrétaire général d'aller de l'avant. Dans ce sens là l'association a besoin d'un secrétaire général.

M. Ducret : il s'agit de deux conceptions différentes. L'ARO n'est pas un pôle fort actuellement. Avec la configuration actuelle : Demain, qu'est qu'on peut faire ?

B. Matthey : est-ce qu'on pourrait imaginer une constituante, repartir en approchant collégalement les autres communes.

Ne pas faire de porte à porte.

Inviter les communes en premier.

J.-C. Serex : tout est possible, le but est de collecter des idées et des propositions, présenter une manière de voir les choses, ouverture, réflexion, dans quel sens, quels partenaires, sous quelle forme ? Mise en place d'une opportunité, Comptoir régional, discussions qui pourraient amener des idées, connaître les besoins ou ce qui existe ailleurs ? Faire le pas vers les autres.

Créer une entité arbitraire soutenue ou proposée par le canton

Créer la région, sous quelle forme ?

Remplacement du secrétaire général, budget qui permet d'assurer l'année 2007.

Personnalités qui peuvent amener des idées.

Le Comité de Direction est ouvert à la discussion.

Ph. Taillens : l'emploi du temps des syndicats est complet le rôle du secrétaire général est important et il faut lui donner mandat d'aller de l'avant.

D. Richard relève que les propositions écrites du Comité de Direction sont fermées, est-ce que les communes présentes souhaitent se mettre autour de la table avec toutes les communes (élargir aux communes invitées) ?

Ouvrir toutes les possibilités sans faire du porte à porte auprès des communes.

Cette solution est adoptée à l'unanimité. Ouvrir à toutes les communes limitrophes du nouveau district. Les propositions du Comité de Direction sont comprises dans l'ouverture mais sans faire du porte à porte.

Pas de vote nécessaire sur les propositions du Comité de Direction.

Amorce de l'ARO de demain.

5. Mise au concours du poste de secrétaire général – informations du Comité de Direction

R. Dapples quittera son poste au 31.03.07.

70 dossiers de candidatures reçus, un certain nombre directement mis de côté qui ne correspondaient pas au profil du poste

14 dossiers retenus dans un premier temps

14 dossiers examinés par le Comité de Direction

Evaluation qui a permis de retenir 5 candidats sur dossier.

5 candidats auditionnés le 08.12 par une délégation du Comité de Direction.

Personnes intéressantes, avec réflexion d'un futur, le Comité de Direction a pris une option sur un candidat, réponses officielles faites au début janvier, conditions du contrat lors du Comité de Direction du mois de décembre

Personne retenue qui pourrait bénéficier d'une période de formation payée par le chômage.

Ph. Bardet : c'est bien d'engager quelqu'un à 50 %, mais que fait-il de son autre 50 %, qui peut se permettre de ne travailler qu'à 50 % aujourd'hui ?

Ph. Taillens souhaite avoir plus de détail sur le profil de cette personne.

J.-C. Serex informe que les réponses n'ont pas encore été données aux personnes non retenues et que vu la présence de la presse il ne peut donner plus de détail.

M. Ducret a souci : engagement à 50 % et ensuite les choses promises ne fonctionnent pas (si on lui a promis un plus dans un deuxième temps).

J.-C. Serex : pas de promesses mirobolantes faites, le candidat est au courant de la situation actuelle et n'a pas reçu de garantie pour la suite

6. Sécurité sur les chantiers – enquête auprès des communes

R. Dapples a fait une enquête dans les communes :

12 communes sont favorables à la mise en place d'une charte sur la sécurité

1 commune (Bussigny) est déjà organisée.

Env. 60 chantiers à visiter par année

3 bureaux ont été contactés et ont fait des offres.

Proposition : nommer une commission et suivre le dossier, négociation, suivi de la convention ou contrat ?

Est-il envisageable de créer une commission de 3 membres ?

Ph. Bardet pense qu'il ne faut pas une commission préalable, attendre le préavis du Comité de Direction et ensuite examen par la commission nommée.

B. Matthey pense qu'il ne faut pas de groupe de travail, travail du Comité de Direction.

Décision votée à l'unanimité

7. Projet LAJE – proposition du Comité de Direction

J.-C. Serex rappelle les axes principaux de la nouvelle loi, mise en place au 01.01.07, période transitoire 1^{er} trimestre 07, organisation des réseaux à mettre en place.

Le Comité de Direction a été approché par les 12 communes du cercle d'Oron, mandat dans le cadre régional.

Réseau régional mis en place souhaitable et souhaité

Questions :

- rattacher ce réseau à la RAS (peu de transparence, peu d'informations)
- ARO le Comité de Direction est prêt à entrer en matière sur ce mandat
Quelle est la position des communes ?

Ph. Bardet souhaite que l'ARO s'engage rapidement

Y. Hegi rapporte qu'une réflexion est en cours au niveau des communes du Haut.
Créer un réseau avec toutes les forces, écoles, garderies, jardins d'enfants...

J.-C. Serex : Dans la problématique LAJE on attend des précisions pour la mise en œuvre, pas encore de renseignements précis concernant un éventuel règlement d'application

Y. Hegi informe que dans le cadre du groupe de travail il serait bon de convoquer M. Lavanchy du SPJ pour les questions à éclaircir.

Si toutes les communes sont d'accord, l'ARO demande à M. Lavanchy de venir dans la région pour une séance d'information.

Ph. Modoux : pas encore beaucoup d'informations, la fondation est en place pour la récolte des fonds.

Mettre en place le réseau au plus vite par l'ARO pour recevoir les subventions
Mme Ch. Favre aurait les compétences de coordinatrice.

Ph. Bardet ne pas régler les détails mais aller de l'avant au plus vite, mandat est donné à l'ARO d'organiser un réseau

Décision votée à l'unanimité.

Commission nommée : Mme S. Robert, M. M. Pichler, Mme Anne-Cécile Uldry

8. Divers et propositions individuelles

Mme Y. Hegi de Servion informe l'assemblée qu'elle arrêtera toutes ses activités à fin février 2007.

F. Devins : l'ARO aurait-elle encore des oriflammes en réserve ? Non
Garder 2 mats, Zoo de Servion et Château d'Oron.

M. Ducret demande s'il existe une offre globale pour les Moloks

R. Dapples répond que 2 communes sont équipées ou envisagent d'en installer, rien de global n'est prévu à ce jour.

M. Corboz transporteur s'équipe d'un camion pour Moloks.

Pour chaque commune qui souhaite changer de système, en aviser chaque fois le transporteur pour la prise en charge.

Verre lettre de Euroverre Bioley-Orjulaz, verre trié, concassé est en partie recyclé ne pas mettre n'importe quel verre, corps étrangers, verres spéciaux, pare-brise céramique, vitrages...

Suggère aux communes de mettre à côté de la benne à verre une benne pour verres spéciaux.

Attention médicaments, seringues, PAS dans déchets spéciaux ménagers.

J.-C. Serex, informe sur l'état du fonds FISARO un prêt de 15'000.- accordé à ArtBodéco, remboursement en 5 ans.

J.-C. Serex remercie les membres du nouveau Comité de Direction et le personnel de l'ARO pour l'efficace collaboration et présente ses vœux les meilleurs pour la Nouvelle Année à l'assemblée et invite tous les participants à partager le verre de l'amitié. Avec les projets en cours, nous nous verrons plus souvent en 2007 !

Il est 22 h 30 la présidente clôt la séance.

Oron-la-Ville, le 3 avril 2007, pour le Conseil Intercommunal :

La présidente :
Danielle Rchard-Martignier

La secrétaire :
Danielle Hilty-Maret